



AVIS PUBLIC  
ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Vaudreuil-Dorion a vendu à Madame Ginette Lefebvre l'immeuble connu et désigné au cadastre du Québec comme étant le lot 6 375 867, d'une superficie de 137,6 mètres carrés, pour la somme de 28 850 \$. Le tout selon l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil le 16 décembre 2020 sous le numéro 25 941 563.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois de janvier deux mille vingt et un (2021).

Marie-Hélène Rivest, notaire  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)